

Règlements concours de sculptures de neige

APERÇU

Ce concours a pour but de concevoir une sculpture de neige dans le cadre des activités du Big Winter Festiglace.

DURÉE DU CONCOURS

Le concours débute le 17 février 2023, et se termine le lundi 20 mars 2023, à midi. En participant, vous confirmez avoir lu, compris et accepté les modalités et les conditions du présent concours énoncées ci-dessous.

ORGANISATION DU CONCOURS

Centre régional de loisirs culturels inc. (le Centre) est l'organisateur de ce concours.

ADMISSIBILITÉ

- Seuls les résidents de l'Ontario sont admissibles. Les résidents du Québec ne sont pas admissibles.
- Les employés du Centre et les membres de leur famille immédiate* ainsi que les membres du conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate ne sont pas admissibles à ce concours.

COMMENT PARTICIPER

Les participants sont invités à soumettre la photo de la sculpture avec les sculpteurs. Les participants peuvent soumettre via Facebook Messenger.

PRIX

- Prix de participation : Les noms de six gagnants seront tirés au hasard le lundi 20 mars 2023 à 18 h. Chacun des cinq gagnants remportera une carte-cadeau du Centre d'une valeur de 50 \$ chacun.
- Grand gagnant : La photo avec le plus de « j'aime » sur facebook sera le grand gagnant et remportera une carte-cadeau du Centre d'une valeur de 200 \$.

RÈGLES GÉNÉRALES

- Les participants peuvent gagner qu'une seule fois.
- À des fins de promotion et de diffusion des résultats du concours, tous les participants acceptent que le Centre utilise, sans aucune forme de rémunération, leur prénom, leur nom, leur photo ainsi que leur sculpture.
- Le Centre communiquera uniquement avec les gagnants, et ce, par téléphone.
- Les gagnants seront annoncés sur les médias sociaux du Centre.

*Membre de famille immédiate : Personne qui habite sous le même toit.

Snow Sculpture Contest Rules

INSIGHT

The purpose of this contest is to design a snow sculpture as part of the Big Winter Festiglace activities.

CONTEST DURATION

The contest begins on February 17, 2023, and ends on Monday, March 20, 2023, at noon. By participating, you confirm that you have read, understood and accepted the terms and conditions of this contest set out below.

COMPETITION ORGANIZATION

Centre régional de loisirs culturels Inc. (le Centre) is the organizer of this contest.

ELIGIBILITY

- Only residents of Ontario are eligible. Residents of Québec are not eligible.
- Centre employees and their immediate family members* as well as members of the Board of Directors and their immediate family members are not eligible for this contest.

HOW TO PARTICIPATE

Participants are invited to submit the photo of the sculpture with the sculpteurs.les or submit it via Facebook Messenger.

PRICE

- Participation prize: The names of six winners will be drawn at random on Monday, March 20, 2023 at 6 p.m. Each of the five winners will win a Centre gift card worth \$50 each.
- Grand Prize Winner: The photo with the most "likes" on facebook will be the grand prize winner and will win a Centre gift card worth \$200.

GENERAL RULES

- Participants can only win once.
- For the purpose of promoting and disseminating the results of the contest, all participants agree that the Centre may use, without any form of compensation, their first name, their last name, their photo and their sculpture.
- The Centre will only communicate with the winners, by telephone.
- Winners will be announced on the Centre social media.

* *Immediate family member: Person who lives under the same roof.*